BHV-SV 2026/45
Mois de Novembre 2026
semaine 45
du 2 au 8 Novembre 2026

Bulletin Hebdomadaire de Veille Sanitaire Internationale en Santé Végétale

Le Bulletin Hebdomadaire de Veille sanitaire internationale en Santé Végétale (BHV-SV) s'inscrit dans l'activité de veille sanitaire internationale menée dans le cadre de la Plateforme ESV (Plateforme d'Épidémiosurveillance en Santé Végétale -https://www.plateforme-esv.fr/). Le BHV-SV sélectionne et résume des actualités sanitaires et scientifiques en santé végétale qui sont parues dans la semaine.

ATTENTION : Le contenu du document n'engage pas les membres de la Plateforme ESV.

Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale
CC BY-NC-ND

Code juridique

Conformément aux productions réalisées par la Plateforme d'Épidémiosurveillance en Santé Végétale (ESV), celle-ci donne son droit d'accès à une utilisation partielle ou entière par les médias, à condition de ne pas apporter de modification, de respecter un cadre d'usage bienveillant et de mentionner la source © https://plateforme-esv.fr/

Sommaire

Toumeyella parvicornis 2
Agrilus planipennis 2
Candidatus Liberibacter spp., agent causal du huanglongbing (greening des agrumes) et ses vecteurs (*Diaphorina citri, Trioza erytreae*) 3

Toumeyella parvicornis

Veille sanitaire

Dans le Var, Estérel Côte d'Azur Agglomération a réuni le 3 novembre 2026 un comité de pilotage sur la cochenille tortue du pin (*Toumeyella parvicornis*). Quatre des cinq communes de l'agglomération sont désormais en zone infestée, la cinquième, Les Adrets-de-l'Estérel, en zone tampon. À ce jour, 766 pins publics ont été traités, par pulvérisation ou endothérapie, pour 67 011 euros, et trente agents seront formés par FREDON PACA les 24 et 25 novembre. Pour 2027, l'agglomération prévoit de renforcer traitements et surveillance, de proposer aux particuliers des tarifs de traitement préférentiels et d'expérimenter un broyage à domicile des branches infestées, afin de limiter la dissémination. Les habitants sont invités à signaler les pins suspects via le formulaire en ligne de l'agglomération.

Titre	Categorie	PaysSujet	Fiabilite	Lien
Cochenille tortue du pin, l'Estérel renforce sa mobilisation	Réglementation,Synthèse et sensibilisation	France	Médiatique	lien

Agrilus planipennis

Veille sanitaire

En Pologne, l'inspection régionale de la protection des végétaux de Petite-Pologne a publié le 3 novembre 2026 les restrictions de circulation liées à l'agrile du frêne (*Agrilus planipennis*), détecté pour la première fois dans l'UE en 2026, en Hongrie et en Slovaquie. L'organisation slovaque de protection des végétaux a délimité une zone s'étendant jusqu'à 100 km de la limite de la zone infestée, qui couvre une partie des voïvodies de Petite-Pologne et des Basses-Carpates. Dans cette zone, les plants de frêne (*Fraxinus* spp.) et de *Chionanthus virginicus*, ainsi que les copeaux, déchets et écorces de ces arbres, ne peuvent pas en sortir. Le reste du bois ne peut quitter la zone que s'il est écorcé, avec retrait d'au moins 2,5 cm d'aubier dans un établissement agréé, ou irradié (1 kGy), et accompagné d'un passeport phytosanitaire. La liste des communes concernées est jointe à l'avis.

Titre	Categorie	PaysSujet	Fiabilite	Lien
The threat of the ash borer - restrictions on the movement of plants and ash wood	Réglementation	Pologne	Officielle	lien

Candidatus Liberibacter spp., agent causal du huanglongbing (greening des agrumes) et ses vecteurs (*Diaphorina citri*, *Trioza erytreae*)

Veille sanitaire

À Chypre, le département de l'Agriculture a publié un plan d'urgence fixant les mesures de limitation et d'éradication de *Candidatus* Liberibacter spp., agents du huanglongbing (HLB) des agrumes, en cas de détection. Ce plan est équivalent aux exigences du règlement d'exécution (UE) 2025/2247. Selon l'OEPP en 2025, le vecteur *Diaphorina citri*, détecté en 2023, est présent dans les cinq districts de l'île, sous contrôle officiel. En cas de foyer, une zone infestée d'au moins 50 m autour des plants atteints et une zone de sécurité d'au moins 3 km seraient délimitées. Les plants hôtes seraient traités, puis détruits le lendemain, et la zone ne serait levée qu'après trois ans sans détection.

Titre	Categorie	PaysSujet	Fiabilite	Lien
Plan d'urgence pour Candidatus Liberibacter spp.	Réglementation	Chypre	Officielle	lien